



FRATERNITÉ  
DES CONSTABLES  
DU CONTRÔLE ROUTIER  
DU QUÉBEC



**Communiqué 2023-26**  
**01 septembre 2023**  
**Rencontre avec la Ministre des Transports**

Bonjour à tous,

Hier en après-midi, après plusieurs demandes de notre part nous avons réussi à rencontrer la Ministre des Transports du Québec, Mme Geneviève Guilbault à son bureau de Québec. Cela faisait au moins 7 ans qu'une rencontre en présentiel avait eu lieu.

Elle était accompagnée de son attaché politique et notre côté Jean-Claude Daignault était accompagné d'Isabelle Charette. La rencontre a duré une trentaine de minutes et s'est poursuivie pour un autre quinze minutes sans la Ministre.

Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour mais regroupés en 2 thèmes soit celui autour de notre cause au tribunal administratif du travail (TAT) en lien avec notre dossier de l'arme de service et du CRPQ, et les modifications au Code de la sécurité routière (CSR).

Nous avons commencé par une brève description de notre travail et de notre formation, par la suite nous lui avons fait part de notre inquiétude car la juge au TAT a mentionné à plusieurs reprises que les parties devraient se parler avant qu'un jugement ne survienne, et que cela n'avait pas eu lieu encore. Nous lui avons expliqué les incohérences du CRPQ (mandat et sortes de véhicules) et que pour notre sécurité nous devrions être armé. Nous avons remis des documents qui ont déjà été déposé au TAT dont les lettres d'appuis des autres syndicats (arme et CRPQ).

Nous avons discuté par la suite que certaines de nos interventions au Code criminel se faisaient à titre de citoyen et que l'assermentation ainsi que l'entente devraient être révisées mais que le ministère qui détient ce pouvoir est le MSP. Nous avons réitéré qu'il doit y avoir des discussions entre les parties car les

dernières modifications s'étaient opérées il y a plusieurs années alors qu'une seule personne occupait les 2 ministères (il s'agit du Ministre Serge Ménard qui a occupé simultanément les deux postes en 2002-2003).

Par la suite le CSR s'est invité, nous avons dit que nous pouvions contribuer à améliorer le bilan routier, mais que pour y arriver des modifications seraient requises, entre autres sur les permis spéciaux, les heures de conduite, les chantiers routiers, l'article 519,67, les feux bleus, etc. Ils nous demandé de leur envoyer le tout par écrit.

Nous avons aussi offert qu'en tant qu'expert du CSR, d'être impliqué dans certains comités pour aider et contribuer à un reflet juste de ce que nous constatons sur le terrain. Beaucoup de personnes qui n'ont pas notre expertise le sont, mais personnes n'est aussi proche de la réalité que nous.

La rencontre était conviviale, elle était à l'écoute. Nous nous assurerons de faire un suivi auprès de son cabinet dans les prochaines semaines.

Prochaine étape; rencontrer le Ministre de la Sécurité publique.

Merci

Votre exécutif